



Pour certains patrons, tout est bon dans le **COVID** ! Et pour vous ?

Les habitudes ont vraiment la peau dure et c'est le moins que l'on puisse dire ! A peine la reprise du travail amorcée, sans avoir fait le bilan de ces trois mois difficiles, le patronat et le gouvernement ne cessent de nous dire que la situation est catastrophique, que l'avenir est sombre.

Mieux encore, histoire de nous préparer et nous conditionner, on nous annonce des mesures douloureuses à prendre afin de "sauver l'économie".

Le gouvernement en appelle même à l'union sacrée : gouvernement, syndicats, patronat devraient adopter la même feuille de route ! Soyons clairs ! COVID ou pas, chacun doit rester dans son rôle, nous ne sommes pas là pour être la caution du gouvernement ni du Medef !

Il y a une différence entre sauver l'économie et l'actionnaire, et sauver l'emploi et les salariés !

Si effectivement, certains secteurs de notre Fédération comme le Commerce ou l'Intérim sont en grande difficulté, cela ne justifie pas tout !

Certes, il est urgent de venir en aide à certains secteurs afin d'éviter une catastrophe sociale qui viendrait impacter de nouveau, en premier lieu, les salariés les plus précaires.

Les mesures à prendre doivent être négociées dans l'intérêt des salariés et non dans l'intérêt des actionnaires et des patrons.

Pour la FEC FO, cela ne peut se faire qu'en "déconfinant les IRP", en redonnant toutes les prérogatives et les délais de négociation aux salariés.

La FEC FO revendique la levée de l'état d'urgence sanitaire qui, aujourd'hui, donne les pleins pouvoirs au gouvernement et entrave nos libertés fondamentales dont le droit de manifester !

Hé oui ! On n'aurait pas le droit de manifester à plus de 10 pour préserver son emploi, mais on peut aller au Puy-du-Fou à plusieurs milliers sans problème... Il faut que ça cesse !

Il ne faut pas non plus se leurrer quand certains parlent de préserver et sauver l'économie.

Malheureusement, la priorité n'est pas le salarié mais la rentabilité et l'actionnaire !

Voilà donc comment on en arrive à nous reparler d'accord de compétitivité, avec un chantage à l'emploi non déguisé !

Vous acceptez nos mesures (baisse de salaire, disparition de primes, augmentation du temps de travail, flexibilité,...) sinon c'est la porte ! Il est où le choix ?

N'ayons pas la mémoire courte. Ce genre de chantage a conduit certains, par le passé, à de grandes désillusions... Chez Bosch, chez Continental, aux Fonderies du Poitou, par exemple, des accords de productivité avaient été mis en place et, au final, la double peine pour les salariés : on a baissé leur salaire pour, au bout du compte, les licencier ! Pire, leur indemnité de chômage a été calculée en prenant en compte la baisse de salaire !

Pour la FEC FO, les salariés ne doivent pas payer la note du COVID.

Le COVID-19 ne doit pas être un prétexte, une aubaine pour accélérer des plans de restructurations, pour des licenciements.

Les représentants FO seront vigilants afin d'éviter et de faire condamner les abus. Hors de question de céder au dogme du travailler plus, d'être payé moins, d'être plus flexible. Demander de travailler plus dans une période de relance économique où la demande repart mais le chômage augmente est un non-sens en terme d'emploi. S'il y a plus de travail, il faut embaucher !

Le chômage étant important, il est également urgent de retirer la réforme de l'assurance chômage qui doit s'appliquer en septembre.

Idem pour la réforme des retraites, la maintenir serait catastrophique. Il est temps de procéder à son retrait comme le souhaite la grande majorité des Français.

Par contre, s'il faut des réformes, parlons dividendes, stock-options et bonus, qui devraient être interdits ou du moins limités en ces temps difficiles, reparlons de solidarité, de l'ISF...

Parlons également de la chasse à l'évasion fiscale et aux paradis fiscaux qui, COVID ou pas, continuent à prospérer.

Pour la FEC FO, l'urgence est à la préservation des emplois et à la relance de l'économie par le biais de la relance de la consommation. Revendiquons donc, ensemble, partout et dans tous les secteurs, une augmentation générale des salaires et des minimas des grilles salariales des branches et conventions collectives afin de relancer la consommation.

